

VISITE MINISTÉRIELLE

« Le Canada, un mix intéressant entre économie américaine et valeurs de l'Europe »

Le ministre Crucke est en visite au Québec. Il compte se nourrir de l'expertise canadienne en matière de fiscalité, sécurité dans les aéroports et économie verte.

● **Interview, à Québec :**
Martial DUMONT

Jean-Luc Crucke, qu'a à apprendre un ministre wallon au Québec ?

Le Canada a cette particularité d'être proche de l'économie américaine tout en gardant des valeurs proches de l'Europe, notamment en matière sociale et énergétique. C'est un mix intéressant. Dans mes compétences, il y a beaucoup de dossiers sur lesquels on peut échanger.

Notamment en politique énergétique et du climat ?

Oui. Nous allons visiter des entreprises reconnues sur le plan de leur efficacité énergétique mais qui ont aussi un centre de recherche. C'est intéressant parce qu'elles ne se contentent pas d'être efficaces aujourd'hui, elles préparent également l'efficacité de demain.

Vous êtes aussi ministre du Budget. En quoi les Canadiens peuvent-ils vous apporter de l'expertise ?

Notre administration fiscale est performante et moderne. Mais la réforme de l'administration fiscale québécoise peut nous aider à être encore plus performants. Notamment au niveau des logiciels qui permettent un meilleur recouvrement en matière de précompte immobilier, mais aussi d'automatisation de réduction de ce même précompte. Il y a encore en Wallonie des milliers de ménages qui ne savent pas qu'ils peuvent demander une réduction. Être ministre, ce n'est pas prendre les décisions douloureuses quand elles s'imposent, c'est aussi mettre en place tout ce

qu'il faut pour éviter de devoir les prendre...

Vous allez visiter l'aéroport de Québec. En termes de capacité, de fréquentation, il est assez semblable à Charleroi.

Précisément. J'aimerais voir comment ils y intègrent toute la dynamique de la protection de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Dans le cas d'aéroports, c'est un critère qui doit être continu. Derrière, il y a de l'économie et de l'emploi, mais aussi des riveains. Si on peut trouver des processus qui servent les uns et les autres, c'est jackpot. Si on veut du développement économique, il faut aussi

préserver l'air, passer aux biocarburants, réduire les nuisances. Je veux aussi voir comment ils gèrent la sécurité. C'est une des choses qu'on peut améliorer à Charleroi. Ce qui m'intéresse, c'est de voir comment on fait, dans un monde libre pour rester en sécurité.

Vous allez chercher des idées ou vous avez déjà en tête des applications concrètes en Wallonie ? À quelques mois du scrutin, ça devient court non ?

Moi, je n'ai jamais gouverné avec le

nez sur le guidon, en disant tout s'arrête demain. Dans le meilleur des cas, rien ne s'arrête, on continue avec nos responsabilités et on aura pris une longueur d'avance pour pouvoir les poursuivre. Dans le pire des cas, on sera dans l'opposition et tout ce qu'on aura récolté permettra de débattre sur tous ces sujets. Je commence à en avoir marre de cet antagonisme majorité-opposition. Il y a des sujets sur lesquels on doit pouvoir dépasser les logiques partitocratiques. ■

« Un salaire de max 257 000 € ? Pas une insulte »

Le 1^{er} janvier, le patron de l'aéroport de Charleroi, Jean-Jacques Cloquet, s'envolera vers Pairi Daiza. Son remplacement est un sacré challenge. La procédure de recrutement vient d'être lancée via un chasseur de têtes. Le nouveau boss de BSCA devra se conformer au nouveau décret gouvernance : il ne sera plus membre du conseil d'administration et son salaire sera plafonné. De quoi créer un problème pour attirer la perle rare ? Jean-Luc Crucke ne le croit pas : « Je n'ai aucune crainte. Encore moins par rapport aux rémunérations. Quand on a des responsabilités économiques, publiques ou privées, je ne considère pas que payer quelqu'un pour un salaire maximal de 257 000 € soit une insulte. Quant au fait que le futur CEO ne participera plus au conseil d'administration, il y a une logique sociétale qui n'est pas absurde. Le dialogue entre un conseil d'administration et une direction doit être permanent. Mais ce n'est pas indispensable de cumuler des fonctions ».

M.Dum.